

En Catalogne, la démocratie malmenée

Où va la Catalogne ? Comment expliquer la gravité de la crise institutionnelle et politique à laquelle la région fait face, la division du pays et l'incertitude des mois à venir ? Genèse du conflit.*

Dominique NOGUÈRES, vice-présidente de la LDH

Le Parlement catalan a élu, le 17 janvier dernier, son 15^e président en la personne de Roger Torrent, maire de Saria de Ter et membre de l'ERC⁽¹⁾. Il aura la lourde tâche de présider une chambre profondément clivée, dans un paysage politique très incertain...

Les élections régionales du 21 décembre 2017 en Catalogne se sont déroulées dans un contexte inédit dans l'histoire de l'Espagne, puisque convoquées par Madrid en application de l'article 155 de la Constitution (cet article dote le gouvernement espagnol d'un mécanisme pour contrôler les communautés autonomes qui, selon lui, manquent aux obligations imposées par la Constitution, les lois, ou attendent gravement à l'intérêt général de l'Espagne). Des candidats élus sont encore incarcérés. Au Parlement, leur siège est recouvert du petit ruban jaune qui fleurit dans toute la Catalogne en soutien aux prisonniers.

Surtout, ces élections n'ont pas la crédibilité qu'auraient pu leur donner les indépendantistes s'ils avaient eux-mêmes voulu les organiser, comme cela leur était proposé. Les revirements et voltes faces de Carles Puigdemont ont lourdement divisé les Catalans. Une grande partie d'entre eux ont certainement craint les effets

* Cet article a été écrit en février 2018, avant que l'on apprenne que Carles Puigdemont renonce à briguer la présidence de la Catalogne.

d'une indépendance proclamée sans qu'en soient clairement définis les tenants et aboutissants, qu'ils soient économiques, sociaux et sociétaux.

Ces élections ont donné une courte majorité au mouvement indépendantiste. Elles ont signé une véritable déroute du Parti populaire (PP) et fait monter Ciudadanos, mouvement de droite profondément anti-autonomiste.

La crise suite à la suspension de l'**«Estatut»**

Il faut savoir – et cela peut permettre d'expliquer la situation actuelle – que la Catalogne s'est toujours opposée au vestige de l'absolutisme, à la présence du roi et de son successeur Felipe. Au moment de la «transition démocratique» en 1978, elle a accepté un compromis, renonçant à former une république fédérale, acceptant aussi bien le régime monarchique que l'unité indissoluble de la nation espagnole, et renonçant à déclarer unilatéralement son indépendance. En contrepartie, elle a obtenu le droit de développer un «Estatut» d'autonomie et un droit civil propre. C'est l'**«Estatut»** de 2006, dont l'application est aujourd'hui remise en cause. Et c'est à n'en pas douter sa suspension qui a mis le feu aux poudres.

Ce **«Statut»**, qui élargissait les

compétences de l'autonomie de la Generalitat (le gouvernement catalan), a pourtant été approuvé en 2006 par le Parlement catalan, l'Assemblée et le Sénat espagnols, et ratifié par référendum. Tous les gages de la légalité étaient ainsi, à l'époque, réunis.

Mais, dans la même année, à la suite d'un recours déposé par le PP devant le Tribunal constitutionnel espagnol, à majorité conservatrice, c'est presque la moitié des articles de l'**«Estatut»** qui a été remise en question. Le PP a même contesté des articles en vigueur dans d'autres communautés autonomes espagnoles.

De fait, le transfert de compétences au profit de la Generalitat a été régulièrement ajourné. En 2009, seuls neuf domaines de compétences sur les quarante prévus par l'**«Estatut»** ont été transférés par l'Etat espagnol à la Generalitat. Les réactions catalanes ont été très massives, notamment lors de la manifestation «Som una nació. Nosaltres decidim» («Nous sommes une nation, nous devons décider»), du 10 juillet 2010, à l'initiative d'Omnium Cultural⁽²⁾, une des deux associations puissantes de Catalogne avec l'ANC⁽³⁾.

Le Tribunal constitutionnel a fini par se prononcer, dans son arrêt du 28 juin 2010, sur deux questions sensibles : la notion

(1) L'ERC (Esquerra Republicana de Catalunya) est un parti politique indépendantiste catalan de gauche créé en 1931 pour défendre l'instauration d'une république indépendante en Catalogne. Il est présidé par Oriol Junqueras, actuellement incarcéré.

(2) Omnium Cultural est une association qui œuvre pour la promotion de la langue et de la culture catalanes et pour l'identité nationale de la Catalogne. Elle est présidée par Jordi Cuixart.

(3) L'ANC (Assemblea Nacional Catalana), autrement dit l'Assemblée nationale catalane, est une organisation qui vise l'indépendance politique de la Catalogne sous la forme d'un Etat de droit, démocratique et social. Elle est présidée par Jordi Sanchez, actuellement incarcéré.



de nation et la langue. Dans l'article 8 du premier texte du préambule, approuvé en 2006, la Catalogne était définie comme une «nation», correspondant au sentiment et à la volonté du peuple catalan. Ce préambule a été, en 2010, déclaré inconstitutionnel par le Tribunal. Il ne correspondait pas, selon lui, à l'article 2 de la Constitution (mettant à mal «*l'indissoluble unité de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols*»). S'agissant de la langue, l'«Estatut» de 2006 renforce clairement la position du catalan, reconnu comme «langue propre» de la Catalogne. Sa pratique est rendue obligatoire, au même titre que celle du castillan. Cependant, à la suite de la décision du Tribunal constitutionnel, il est précisé que le catalan n'a pas à être la langue d'usage «préférable» dans l'administration

Seuls neuf domaines de compétences sur les quarante prévus par l'«Estatut» d'autonomie ont été transférés par l'Etat espagnol à la Generalitat en 2009. Des protestations très massives ont suivi (ci-contre la manifestation à Barcelone du 10 juillet 2010 «Som una nació. Nosaltres decidim» – «Nous sommes une nation, nous devons décider»).

catalane et les moyens de communication publics.

Enfin, la suspension de l'«Estatut» a ravivé une vieille blessure. Le 14 avril 1931, les républicains espagnols remportent les élections municipales dans la plupart des grandes villes et proclament plusieurs républiques, dont la République catalane, sous la présidence de Lluys Companys, conseiller municipal ERC. Franco y mettra un terme. A sa mort, les républicains argumenteront que la république fédérale est le régime légal auquel il conviendrait de revenir...

De là, il n'y avait qu'un pas pour accuser l'Espagne de tous les maux dont souffrent aujourd'hui les Catalans. Un schéma de pensée qui a pu se traduire dans les discours de victimisation de Junts per Cat⁽⁴⁾ ou de l'ERC.

On était encore loin de l'indépendantisme sous les présidences

de Jordi Pujol (CIU)⁽⁵⁾ ou du président Maragall qui déclarait «*je veux un «Estatut» avec l'âme de la Constitution et un corps de droits...*».

Au moment de la crise économique de 2011, leur successeur, Artur Mas, a senti que le mouvement montait et l'a utilisé pour faire oublier les nombreux scandales financiers auxquels était liée la CIU. Un référendum sur l'«avenir politique» de la Catalogne, décidé en vertu de l'accord signé par Artur Mas et Oriol Junqueras (ERC), le 18 décembre 2012, est convoqué en 2014. La question est: «Souhaitez-vous que la Catalogne devienne un Etat? Si oui, voulez-vous qu'il soit indépendant?». Alors que Mariano Rajoy s'y était opposé, et que le Tribunal constitutionnel l'avait déclaré illégal, ce référendum s'est transformé en une consultation citoyenne,

donnant une majorité écrasante de «oui», à plus de 80%. Aux élections autonomiques de 2015 et au travers des grandes manifestations de la «Diada» (la fête nationale) ces dernières années, qui ont réuni plusieurs centaines de milliers de personnes, les indépendantistes les plus durs ont réussi à éliminer Artur Mas et à le remplacer par Carles Puigdemont. Bénéficiant d'une majorité qui ne tient que grâce à la CUP (Candidature d'unité populaire), mouvement d'extrême gauche, le gouvernement de Carles Puigdemont s'est engagé dans une fuite en avant, aux conséquences imprévisibles. L'organisation du référendum du 1^{er} octobre 2017, suite à une décision du Parlement catalan pour le moins sujette à caution, la proclamation unilatérale d'indépendance, aussitôt suspendue, le refus, malgré les pressions de Madrid, d'organiser des élections, met en évidence une stratégie de tension que le gouvernement espagnol se plaît à maintenir à son profit.

La société catalane, absente des débats

Côté espagnol, Mariano Rajoy continue de mettre de l'huile sur le feu, en transformant un problème politique en une question juridique, en utilisant la force physique lors du référendum du 1^{er} octobre, en activant l'article 155 de la Constitution, qui met la Catalogne sous tutelle. Malgré cela, les derniers résultats ont signé un échec cuisant pour le PP, qui ne peut plus constituer de groupe au Parlement de Catalogne. Il est terrassé par Ciudadanos, nouvelle force politique montante.

Dans ce débat et ce conflit délétère entre unionistes et indépendantistes, on parle peu ou pas de la société catalane, de la situation économique et sociale. Il semble, à lire la presse catalane, que la crise économique n'existe plus, que les questions du logement,

(4) Junts Per Cat est la candidature électorale indépendantiste pour les élections au Parlement de Catalogne de décembre 2017, coalition libérale de centre droit rassemblant le Parti démocrate européen catalan (Partido Demócrata Europeo Catalán-PDeCAT) et Convergence démocratique de Catalogne (Convergència Democràtica de Catalunya-CDC). Elle est dirigée par Carles Puigdemont.

(5) La CIU (Convergència i Unió) est la fédération de deux partis politiques catalanistes libéraux et centristes, la CDC, précitée, et l'Union démocratique de Catalogne (Unió Democràtica de Catalunya-UDC), au pouvoir de 1978 à 2012.

(6) En Comu Podem est la coalition réunissant Podemos Catalogne, Initiative pour la Catalogne Verts (ICV), la Gauche unie et alternative (EUiA), Equo et la plateforme citoyenne Barcelone en commun. Elle existe depuis 2015.

(7) Un déplacement à hauts risques car le mandat d'arrêt européen risquait à cette occasion d'être réactivé... Cela ne s'est finalement pas produit.

des pensions, du chômage n'ont plus droit de cité. Seuls la CUP, très minoritaire, et En Comu Podem⁽⁶⁾, mouvement dirigé par la maire de Barcelone Ada Colau, les mettent en avant dans leurs programmes.

C'est pourtant dans une Espagne encore meurtrie par la crise que se déroulent ces événements. Les conséquences des mesures anti-austérité de 2011 se font toujours sentir, y compris en Catalogne, dont le taux de chômage est certes moins élevé que dans le reste du pays mais avoisine tout de même les 13 %. Le syndicat CCOO rappelle que, depuis 2011, le droit de grève est bâillonné et le mouvement social étouffé, alors même que la plupart des contrats deviennent précaires et que le taux des cotisations sociales baisse, n'assurant plus le paiement futur des retraites.

La société catalane est divisée. La montée de Ciudadanos n'est pas un signe positif pour renouer les fils distendus entre autonomistes ou unionistes. Se plaçant en concurrent direct du PP, cette formation fait «monter la pression» contre l'autonomie et peut se prévaloir d'un succès fort autour des grandes villes de Catalogne, comme Barcelone ou Tarragone.

A ce jour la situation reste confuse et les repères sont noyés. Pour exemple la position d'En Comu Podem et de la maire de Barcelone, refusant à la fois l'indépendantisme et l'article 155, a du mal à se faire entendre. Les «Comu» se voient ainsi contraints de voter contre les partis indépendantistes, quitte à le faire aux côtés de Ciudadanos ou du PP, dont ils ne partagent évidemment pas du tout la philosophie.

Quant à l'Union européenne, elle est silencieuse, alors que les indépendantistes en espéraient le soutien.

Rappelons enfin que l'Espagne est un pays dans lequel de nombreuses autonomies cohabitent et qu'il y a quatre langues offi-

cielles, ce qui paraît parfois difficile à appréhender, en France. Pour notre part, il nous semble que la seule solution possible dans ce bras de fer aurait été un référendum, fruit d'un pacte officiel entre les deux parties, garantissant ainsi à l'ensemble de ceux qui vivent en Catalogne la sécurité juridique et citoyenne qu'ils sont en droit d'attendre. Nous pouvons craindre que cette solution ne soit pas retenue, en tout cas tant que le pouvoir central mènera cette politique.

La question, incertaine, de sortie du blocage

La stratégie du gouvernement de Madrid, qui consiste à vouloir régler un problème politique par la voie judiciaire, ne peut rien amener de bon, et montre l'absence d'indépendance de la justice espagnole.

L'incarcération des dirigeants de l'ERC, Oriol Junqueras et Joaquim Forn, ainsi que celle des deux présidents des plus grandes associations catalanes, Jordi Sanchez et Jordi Cuixart, les multiples poursuites judiciaires contre tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé au «processus» constituent une réponse extrêmement violente destinée à empêcher toute solution négociée.

De son côté, Carles Puigdemont, interrogé le 23 janvier dernier lors d'un déplacement Belgique-Danemark⁽⁷⁾ par Marlène Wind, directrice du Centre politique européen du département de sciences politiques de l'université de Copenhague, a rappelé que l'Espagne était un Etat très décentralisé, sa région la plus riche étant la Catalogne. Faisant suite à ce propos, Marlène Wind a déclaré que, selon elle, la démocratie passait par un référendum faisant l'objet d'un accord officiel entre les parties, dans le cadre de la loi et de la Constitution. Réaction de Carles Puigdemont: «Vous n'êtes pas experte en politique intérieure espagnole.» Tout est dit ? ●